

PV de l'Assemblée Générale constitutive de l'Association
« Sol à tous – Tous au sol »
du 22 avril 2013

L'assemblée se tient au domicile de Valérie Mérat à Nyon,

sont présents 11 membres : Valérie Mérat, Manuela Bezzi, Denise Salzmann, Joël Schwab, Yves Cudré, Rose Lugdsen, Titouan Lazeyras, Michel Favre, Didier Jotterand, Simona Kruger, Evelyne Mérat

sont excusés : Frédéric Evard, Estelle Divorne, Caroline Perren, Lucienne Morel, Janine Bernard, Christine Armfield, Silvia Leuenberger, Stéphane Kryvian, Corinne Chatelanat, Ralph Agthe, Romaine Jaccard.

1. Accueil

Valérie Mérat ouvre l'assemblée à 20h, et souhaite la bienvenue à tous.

Elle explique que la création de l'Association est motivée par l'idée d'être plus crédible et légitime, notamment dans les relations avec les communes par exemple. La Commune de Nyon est prête à soutenir l'initiative de Solatous, mais préférerait traiter avec une association, en raison de son caractère plus officiel qu'un simple groupe. De plus une association attirera peut-être plus de membres.

2. Adoption des statuts

Les statuts sont adoptés à l'unanimité.

3. Election des membres du comité

Présidente : Valérie Mérat : 9 voix pour, 1 abstention

Secrétaire : Manuela Bezzi : 10 voix pour

Trésorier : Titouan Lazeyras : 10 voix pour

Vérificateurs des comptes : Yves Cudré et Didier Jotterand : 10 voix pour

4. Fixation du montant des cotisations

La proposition initiale est de fixer le montant de la cotisation à Fr. 0.-

Toutefois après discussion, il semble préférable à la majorité des membres présents de fixer une cotisation même modeste. Le choix est effectué au vote entre trois propositions : Fr. 5.-, Fr. 8.- ou Fr. 10.-

Le montant d'une cotisation de Fr. 5.- par année et par membre est adopté par 8 voix sur 11.

L'Assemblée renonce pour l'instant à l'ouverture d'un compte bancaire ou postal, l'avoir financier sera géré sous forme de « caisse ». La cotisation sera versée en espèces par les membres lors de leur première participation à une sortie de ramassage.

5. Budget

Le budget actuel de l'Association est présenté et adopté à l'unanimité.

6. Échange de points de vue sur le programme d'activité de l'Association

- Valérie Mérat a été contactée par le groupe des scouts de Nyon pour une sortie ramassage, mais ils ont finalement renoncé.

- Le groupe scout Michel Roset à Genève, l'a également contactée et la sortie est prévue avec eux le 11 mai 2013. L'idée est de proposer à la fois une sortie et une partie « information et sensibilisation ».

- Valérie Mérat a été contactée par la Fondation Philiat chargé de proposer des activités bénévoles à des entreprises. Une journée ramassage sera organisée si une entreprise choisit le projet Solatous, et cette journée pourrait avoir lieu le 6 juin, sous réserve de confirmation.
- Solatous a également été contacté par Summit Fondation pour des échanges d'idées.
- Il y a actuellement 28 membres, ce qui ne permet pas d'assurer une présence suffisante tout en laissant les personnes libres de participer ou non aux sorties proposées. Il est donc nécessaire à Solatous de se faire connaître et d'acquérir de nouveaux membres.

Propositions d'actions « publicitaires » possibles :

- participer à la Journée de présentation des associations de la ville de Nyon en 2014
- apparaître sur le site OVS. La secrétaire s'en charge
- prendre contact avec AngloInfo
- la Commune de Nyon ouvre son site Internet à Solatous pour annoncer les sorties
- la Commune de Nyon propose des panneaux en plexiglas à déposer sur les sites nettoyés pour information
- la Commune de Nyon propose d'offrir des gilets fluorescents au sigle de Solatous
- Solatous a proposé à la Commune de Nyon de tenir un stand d'information à la déchetterie
- la Commune de Nyon a évoqué la possibilité d'une « conférence de presse » à l'occasion de la création de l'Association, nous attendons des nouvelles à ce sujet
- toutes nouvelles idées ainsi que les propositions de promenades sont à transmettre au comité via l'adresse e-mail solatous@gmail.com.

7. Divers

- Plusieurs communes, contactées fin 2012 afin de faire connaître l'existence de Solatous et les actions effectuées sur leur territoire, ont très aimablement répondu, notamment pour remercier et féliciter notre action mais également pour proposer des solutions dans les cas de taxes au sac poubelle.
- Yves Cudré signale que les sorties en bord de grandes routes ne sont pas confortables et qu'il serait plus agréable de cibler des cordons boisés en milieu urbain. La Présidente précise qu'elle est sensible à ce problème et que le programme de sorties 2013 a été adapté en conséquence.
- Yves Cudré relève le problème du « portage » pendant les sorties, les déchets ramassés se révélant vite encombrants et lourds à transporter, et ne permettant pas de ramasser autant que l'on pourrait. Imaginer des solutions, éventuellement une voiture en cours de trajet pour le transport des déchets.
- Yves Cudré relève que Solatous a peut-être aussi une vocation de sensibilisation et d'information, notamment auprès des jeunes. Les membres présents échangent sur ce sujet et il ressort que Solatous a bien effectivement ce genre de but préventif et qu'il faudrait réfléchir à d'éventuelles actions dans ce sens.
- Valérie Mérat précise que les ramassages ne doivent pas être faits sur des terrains privés, il ne doit pas y avoir de violation de la propriété privée.
- Une annexe est proposée, concernant les motifs d'exclusion d'un membre de l'Association. Cette annexe est adoptée à l'unanimité, et elle sera ajoutée aux statuts.

La séance est levée aux environs de 22 heures.

EM/MB/VM 26.04.13